



PPSOFFICIEL

قادين بيها ١٢٠٠٠



حزب التقدم والاشتراكية
«١٢٠٠٠ I ٢٢٠٠٠ A HCH»
Parti du Progrès et du Socialisme

PROGRAMME NATIONAL DES ÉLECTIONS 2021

ديما معاك بالمعقول



PPSOFFICIEL



ÉLECTIONS 2021



SOMMAIRE

05	INTRODUCTION ET CONTEXTE
10	L'HUMAIN AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES
36	UNE ÉCONOMIE FORTE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOUVERAINETÉ
64	RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE ET ÉDIFICATION INSTITUTIONNELLE

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le peuple marocain est appelé le 8 septembre 2021 à élire les députés devant siéger à la chambre des représentants pour un mandat de 5 ans, en même temps qu'il élira ses représentants au niveau des communes et des régions.

Ces échéances représentent un enjeu majeur dans la mesure où elles constituent un temps fort de la vie démocratique pour laquelle ont agi des générations de militants des forces nationales et démocratiques, au rang desquelles notre parti, au prix d'énormes sacrifices. **Le choix démocratique** a été consacré par la Constitution de 2011 qui l'a élevé au rang de **constante de la nation**.

› **Le PPS** se présente à ces élections avec

UN PROGRAMME ambitieux et réaliste conçu selon une approche participative impliquant citoyens, militants, experts et acteurs de divers horizons

un **programme** élaboré par ses militants de manière **participative** par l'écoute de nos compatriotes et le débat ouvert avec des experts et spécialistes de divers horizons. Le PPS s'est toujours présenté aux diverses consultations électorales avec un programme **réaliste et ambitieux** tenant compte

des moyens dont dispose le pays mais aussi des moyens susceptibles d'être mobilisés grâce à la volonté politique et aux réformes structurelles à entreprendre. Ce programme n'est pas un catalogue de promesses mais **notre vision** de l'action gouvernementale pour les 5 ans à venir, avec des priorités et des **défis à relever**.

› **Notre programme**

se situe dans le prolongement de la réflexion permanente du PPS pour le renouvellement de sa pensée pour s'adapter aux évolutions de toute sorte, mais dans le respect de ses valeurs et de ses principes fondateurs en tant que parti de gauche et socialiste, à savoir la **justice sociale** et la **défense des travailleurs et couches défavorisées**, la **souveraineté nationale** sur tous les plans (intégrité territoriale et souveraineté économique), la **défense de la démocratie et des libertés**, l'attachement indéfectible aux valeurs de **modernité**, de **progrès** et d'égalité. Le parti, à partir de son

NOTRE PROGRAMME: prolongement de notre réflexion permanente et de nos valeurs de progrès, de solidarité et de justice sociale



expérience politique de terrain et de sa réflexion collective, a pris position chaque semaine, avec une régularité stricte, et chaque fois que nécessaire, sur toutes les grandes questions auxquelles le pays s'est trouvé confronté. Il a apporté **sa contribution** à la réflexion sur **le nouveau modèle de développement** à travers un mémorandum ; il a également produit des propositions pour **le Maroc post-COVID** (pour un contrat politique nouveau). Ces différentes contributions constituent **la trame du programme actuel** qui tient compte de certaines caractéristiques essentielles de la situation actuelle :

- La crise sanitaire du COVID-19 a eu, et continue d'avoir, des conséquences profondes sur le plan économique et social. Le nouveau gouvernement qui sera issu des élections aura à gérer une situation difficile : la crise a :

- Révéler l'ampleur de la vulnérabilité et de la précarité au sein de la population et notamment les déficits accumulés dans les secteurs de la santé et de l'éducation ;
- Approfondi les inégalités sociales et spatiales ;
- Conduit à l'arrêt quasi-total de certaines activités ;

- Amplifié le chômage en particulier des jeunes **(plus de 40%)** ;

- Conduit à une baisse des recettes fiscales **(de près de 6%)** ;

- Accentué le manque de visibilité qui conduit à la morosité chez les entreprises et les investisseurs,

- ▶ Notre pays a pu gérer **la situation sanitaire** de manière globalement **maîtrisée** du fait des choix courageux et des **orientations de Sa Majesté le Roi** pour faire face, dans l'urgence, aux conséquences économiques et sociales ou pour conduire la campagne de vaccination. Le gouvernement quant à lui a péché par manque de communication, de cohésion et par manque de proximité et de dialogue avec les citoyens durement affectés par la crise

- ▶ De façon générale, **le gouvernement sortant** qui doit rendre compte, toutes composantes confondues, de sa gestion et de ses résultats, a mené une **politique amorphe** qui tourne le dos aux réformes profondes structurelles dont le pays a besoin. Sa gestion a été marquée par

GOUVERNEMENT SORTANT :

une politique amorphe qui a tourné le dos aux réformes.

les tiraillements entre ses différentes composantes, son manque d'homogénéité. Elle a été également caractérisée par un **manque** manifeste **de dialogue** et d'écoute, le manque d'anticipation des conflits sociaux. Le dialogue social n'a pas été érigé en cadre idoine pour créer un climat social apaisé favorable aux réformes, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Un recul a été constaté pendant la crise en matière de décentralisation et de consolidation des prérogatives des collectivités territoriales ; les schémas de déconcentration des différentes administrations restent un exercice théorique sans aucune amorce de mise en œuvre. Des réformes profondes sont à l'arrêt : réforme fiscale reportée sine die, manque de moyens pour mener à bien la réforme éducative ; blocage de la réforme du code pénal, de la réforme des retraites ; piétinement de la réforme de la justice ; recul en matière de liberté d'expression et liberté de la presse... Le PPS, après beaucoup d'efforts pour rectifier le tir, a constaté les manquements de ce gouvernement, son manque d'ambition et son renoncement à exercer les prérogatives que lui confère la Constitution de 2011 ; il a décidé démocratiquement

de quitter le gouvernement et de servir le pays à partir de son positionnement dans une opposition constructive et critique.

- Les élections de 2021** se dérouleront alors que le pays est confronté à ce que beaucoup qualifient de **crise de confiance**. Cette crise de confiance est réelle et touche les institutions gouvernementales, les assemblées élues, les organismes publics, les partis, les syndicats, le monde économique ... Le manque de confiance est exprimé par différentes catégories de citoyens et également des élites et des intellectuels. Le **rétablissement de la confiance** est l'un **des enjeux majeurs** du prochain scrutin et de la prochaine mandature ; le désintéressement et l'abstention ne sont pas une solution ; **le PPS milite** pour une **nouvelle dynamique politique, un souffle démocratique nouveau**, notamment par l'extension du champ de la démocratie et des libertés afin

ENJEU :

rétablir la confiance et insuffler un nouvel élan démocratique, porteur de progrès et de libertés.



d'insuffler un nouvel élan aux réformes conformément à l'esprit et à la lettre de la constitution de 2011. Ceci passe par un **gouvernement fort**, homogène, mobilisé autour d'un programme de réformes profondes. Ceci passe également par une réforme du champ partisan et par des partis **proches des citoyens**, démocratiques, exerçant pleinement leur rôle constitutionnel d'encadrement et jouissant pleinement de leur autonomie, sans tutelle ni intervention externe.

b. Les élections de 2021 se dérouleront alors que le rapport sur le **nouveau modèle de développement** a été présenté par la commission désignée à cet effet. **Le PPS** considère ce rapport et les perspectives qu'il ouvre comme prometteurs et **adhère au pacte national pour le développement**, fruit d'un consensus entre les forces vives de la nation. **Accompagné d'un souffle démocratique nouveau**, respectant pleinement le pluralisme, la construction démocratique et le rôle essentiel des partis, loin de toute approche technocratique, engageant de façon volontariste les réformes dont le pays a besoin, il est

Le nouveau modèle de développement doit être accompagné d'un nouveau souffle démocratique.

susceptible de provoquer l'élan nécessaire et le renouveau de la **confiance dans le Maroc et sa constitution**.

c. La période récente a mis en relief l'importance d'une **diplomatie militante**, au service des **intérêts vitaux de la nation**. Le Maroc a remporté des acquis importants en matière de reconnaissance de sa souveraineté sur le Sahara ; en même temps, l'attitude hostile persistante du régime algérien et les manœuvres de certains Etats européens, peu loyales et en contradiction avec les principes d'un partenariat stratégique, montrent qu'il est essentiel pour notre pays de renforcer son **unité nationale** et de toujours considérer la **question nationale** comme la priorité des **priorités**. Il s'agit de tout faire pour :

Provinces du Sud du Royaume : de grandes victoires diplomatiques et nécessité d'un front fort, uni et unanime pour faire face aux ennemis de notre intégrité territoriale.

- a. Clore définitivement le dossier de Sahara sur la base de l'initiative marocaine d'autonomie de nos **provinces sahariennes** ;
- Ouvrir des négociations avec l'Espagne sur

l'avenir de sebt, Melilla et les Iles Jafarines et sur un partenariat respectueux de nos intérêts vitaux

a. Intensifier notre coopération avec l'ensemble des pays dans la **lutte contre le terrorisme**, la traite des êtres humains, le blanchiment d'argent et le trafic de drogue.

a. Réitérer notre soutien actif à la paix et aux causes justes et en particulier au peuple palestinien frère pour l'instauration de son Etat national avec comme capital **ALQODS**

a. Consolider notre coopération et notre présence en **Afrique** fondées sur les principes de l'intérêt réciproque, du développement économique et social en exploitant toutes les opportunités offertes

a. L'analyse de la situation du pays conduit à tirer plusieurs **enseignements** majeurs qui **inspirent notre programme** :

a. Nécessité d'une **économie forte, inclusive**, créatrice d'emplois décents.

► Importance des questions **d'indépendance et de souveraineté économiques** : sanitaire, industrielle, énergétique, alimentaire.

► **Priorités absolues** : éducation, santé, culture, Environnement, lutte contre les inégalités sociales et spatiales, emploi des jeunes.

► Rôle central de **l'Etat stratège** et protecteur.

b. Propension des Marocains à la citoyenneté, à la solidarité et à l'innovation

► constance de la lutte pour **l'unité territoriale** en tant que première question nationale et l'exigence d'un front intérieur fort.

► D'où les trois axes majeurs de notre programme

► **Axe 1** – L'humain au cœur des politiques publiques

► **Axe 2** – Une économie forte au service du développement et de la souveraineté

► **Axe 3** – Renouveau de l'élan démocratique et approfondissement de la construction institutionnelle



L'HUMAIN AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES



1. REUSSIR LE DEFI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI CADRE SUR LA GENERALISATION DE LA PROTECTION SOCIALE A L'HORIZON DE 5 ANS

Il s'agit d'un **chantier majeur** pour le prochain gouvernement, traduisant un engagement effectif et une volonté politique de mettre le Maroc sur la voie de la construction d'une **société juste et solidaire**. Certes, les objectifs ont été fixés, des moyens prévus (tant budgétaires que sous forme de contribution). Mais, il est essentiel de mettre en place les **conditions de réussite** pour surmonter les divers obstacles à la mise en œuvre. Dans ce sens, nos propositions et visions concernent les points suivants :

Croissance, création d'emplois et Etat de Droit : les corollaires de la généralisation de la protection sociale.

Le chantier de la protection sociale ne peut se concevoir sans **une politique de croissance et de création d'emplois**, de renforcement du taux d'activité (en particulier des femmes et des jeunes) permettant l'extension du nombre des adhérents, **l'élargissement de l'assiette** et le partage des risques, conditions indispensables de la viabilité économique du système.

Le chantier de la protection sociale est étroitement lié à l'instauration de **l'Etat**

de droit sur le plan économique et à l'intégration du secteur informel. Sur ce plan il y a lieu de distinguer :

La lutte contre l'illégalité, voire la clandestinité et contre toutes les formes de **fraude sociale** (qui bien souvent se conjugue avec le non-respect des obligations fiscales ou écologiques) et dont les principales conséquences sont une grande **précarisation des travailleurs et travailleuses**.

Ceci suppose le **renforcement du contrôle** à travers un système coordonné d'inspection du travail et de **contrôle de conformité aux normes**.

L'intégration et **l'accompagnement de l'informel de survie** qui existe dans l'artisanat, le commerce ambulancier, la micro-entreprise, le travail à domicile, le petit commerce dans les zones frontalières avec diverses **mesures d'incitation à l'intégration** (fiscales avec droits réduits et progressivité dans la mise en œuvre, **simplification administrative**, financières avec développement du micro-crédit, **prise en charge des contributions sociales par l'Etat**).



- › A court terme, **pour réussir** le chantier, il convient de :
- › Mettre en place une programmation budgétaire pluriannuelle à travers une **loi de financement spéciale Protection Sociale**, garantissant les ressources dédiées et facilitant le contrôle parlementaire indispensable.
- › Mettre en place, d'urgence, **l'entité de régulation du système** de protection sociale, avec pour objectif essentiel de **veiller à sa pérennité**, à **équilibrer** le couple **contributions/prestations**, à assurer la convergence des régimes.
- › Renforcer **la communication et la sensibilisation** et **négoier** avec les organisations professionnelles et les différents métiers leurs **contributions** ...

1000 DHS par mois : un Revenu Minimum de Dignité pour les plus vulnérables.

en prenant en compte leurs situations réelles et avec le souci du **pragmatisme et de la progressivité**, en particulier compte tenu de la situation de précarité liée au COVID19.

- › Conduire vigoureusement **la réforme de la CNSS**, appelée à jouer un **rôle essentiel** dans la réforme pour prendre en charge **l'accroissement** très important **des assurés** ainsi que la nécessité **d'améliorer des prestations** et d'avoir une **couverture territoriale plus importante**.
- › Lancer une **vaste** opération de **déclaration** des travailleurs salariés du



secteur privé non déclarés à la CNSS (avec **l'objectif** d'arriver à court terme à **6 millions d'affiliés**) ; en assurant l'appui, la **progressivité** et l'accompagnement pour les petites entreprises en difficulté.

- › **Renforcer** les programmes **d'aide directe** aux **populations vulnérables** qui ne

peuvent vivre que de la solidarité nationale et instaurer **un revenu minimum de dignité** d'une moyenne de **1000 dhs par mois** en perfectionnant et en s'appuyant sur les systèmes (existants ou en cours de mise en place) de protection sociale, INDH, Tayssir, 1 million de cartables.



2. PARACHEVER UNE VERITABLE REFORME DES RETRAITES

- › Le PPS a toujours défendu une **vision globale, et cohérente**, qui va au-delà des réformes paramétriques, il préconise de :
- › Adopter une loi-cadre fixant les principes, règles et agenda de la réforme globale
- › Adopter un **plan volontariste d'extension de la couverture retraite**, en cohérence avec le projet de généralisation de la protection sociale aux travailleurs du privé, travailleurs indépendants, commerçants et **toutes les catégories non salariées**
- › **Lutter contre** toutes les formes de **délinquance sociale** (non déclaration et sous-déclaration) et renforcement des contrôles.
- › Progresser dans la constitution du **pôle public** du système de **retraite** en menant de façon concomitante les **réformes de la CMR et du RCAR**.
- › Approfondir et Conduire avec vigueur la nécessaire **réforme de la CNSS** :
 - Intégrer l'ensemble des travailleurs concernés par la protection sociale
 - Mettre un terme à la faiblesse des prestations et aux conditions actuelles qui font que des milliers de salariés se retrouvent sans pension ni retraite ou avec des retraites nettement minorées.
 - › Définir des mécanismes de **revalorisation des pensions**, les traiter équitablement sur le plan fiscal et s'attaquer à la question des **petites pensions et des pensions des veuves** pour aller progressivement vers **un alignement sur le SMIG**
 - › Améliorer le **système de gouvernance** notamment en réaffirmant le principe de la **gestion tripartite** et le partage des contributions entre employeurs et salariés (2/3 pour l'employeur, 1/3 pour l'employé)

Revaloriser les petites pensions.

Alignement progressif des pensions du SMIG.

Traiter la problématique des pensions de veuves.

3. REFORMER EN PROFONDEUR LE SYSTEME DE SANTE POUR ASSURER LE DROIT A LA SANTE POUR TOUS



Le projet de **généralisation de la protection sociale** et d'extension de la couverture sanitaire ne peut réussir sans **une réforme profonde du système de santé** supposant l'accès aux soins et l'élargissement de l'offre de soins, mais également une politique de **prévention**. Les axes de la réforme que nous proposons consistent à :

- › Donner une **priorité** nouvelle à la prévention et à la **médecine préventive** et investir massivement dans ce domaine ; c'est l'une des conditions pour éviter toute explosion des dépenses de santé accompagnant l'extension de la couverture sanitaire, qui risquerait de mettre en péril la **viabilité financière du système** et permettant **l'amélioration** de l'état général de la **santé des citoyens**, de l'enfance à la vieillesse. Cela doit se traduire en particulier par le renforcement des programmes concernant :
 - La santé de la mère et de l'enfant
 - La santé scolaire
 - La santé et la sécurité au travail pour lesquelles nous préconisons un vaste plan de mise aux normes tant dans l'agriculture, l'industrie, que l'artisanat

PRIORITÉ DE LA PRÉVENTION:

Garantir la bonne santé des citoyens et la durabilité de la couverture sociale.





- La lutte contre l'insalubrité et l'accès à l'eau et à l'assainissement
- Le contrôle sanitaire de la production agricole et agro-alimentaire destinée aussi bien au marché national qu'à l'exportation
- Le développement des activités récréatives et de plein air en aménageant les espaces nécessaires
- La surveillance des risques écologiques
- La lutte contre le tabagisme et la consommation de drogues

- ▶ Porter le **budget** du Ministère de la **santé à 12%** sur la base d'une programmation triennale, pour progresser vers les normes préconisées par l'OMS.

Donner la priorité à la santé publique et porter le budget de la santé à 12% du BGE.

- ▶ Donner la **priorité absolue** au secteur public et à l'**hôpital public**, garant de l'égalité des marocains devant l'**accès aux soins** ; ceci doit se traduire par

- La mise à niveau des hôpitaux publics en les dotant des équipements et des moyens nécessaires, en rationalisant leur gestion tout en améliorant la relation avec l'utilisateur et l'accueil

- Entretien et maintenance efficaces des équipements et matériels dans les établissements

- ▶ Mise en place, sur 5 ans, d'un plan pour **garantir l'accès aux soins et atténuer les disparités et inégalités spatiales**, entre la ville et la campagne et réformer le système de soins de santé de base en accordant la priorité aux couches et régions à fort déficit

Élargir l'accès aux soins et lutter contre les disparités territoriales et sociales.

- Développement de la régionalisation à travers la mise en place et la responsabilisation des agences régionales de santé dans le cadre de contrats-programme sur 3 ans sur les aspects de planification (carte sanitaire, plans régionaux de développement de l'offre de soins ...), de partenariat (avec le privé, avec les collectivités territoriales ...), de gestion (recrutement et gestion des ressources humaines ...)

- ▶ **Rationalisation** et mise en œuvre les **parcours de soins** et instaurer le système de **médecin de famille**

- ▶ Placer la question des ressources humaines au cœur des plans d'actions, à travers notamment :

- La **concertation** avec l'ensemble des partenaires et acteurs du secteur pour la mise en place d'un **service sanitaire national** (avec salaire conforme à la grille de la fonction publique, l'amélioration des conditions de travail et la disponibilité des équipements nécessaires)

- La mise en œuvre d'un plan de développement de l'encadrement sanitaire de la population pour arriver à un taux de **4.5 professionnels de santé pour 1000** habitant et assurer une répartition territoriale équitable des personnels de santé

Valoriser les ressources humaines et instaurer un service sanitaire national.

- La formation des personnels de santé : **1 faculté de médecine par région**, développement de la formation des généralistes, formation continue ...

- **Valoriser** moralement et matériellement le personnel soignant, les pharmaciens et les administratifs dans les structures publiques de santé et mettre en place une **FONCTION PUBLIQUE spécifique** au secteur de la santé.

- ▶ Développer le secteur mutualiste et le secteur privé, en complément et en partenariat avec le secteur public, à travers :

- La promotion et la réforme du secteur mutualiste par l'adoption du **nouveau code de la mutualité**, en capitalisant sur les expériences accumulées et en développant la transparence et la démocratie dans la gestion des mutuelles.

- La **promotion du secteur privé** et l'ouverture à l'investissement privé (national et étranger) en fonction des objectifs de la **stratégie nationale de santé** publique, notamment en matière de **rééquilibrage territorial** de l'offre de soin en direction des zones défavorisées, le transfert de technologie et le renforcement de l'expertise nationale et la formation

- La mise en place des mécanismes de régulation et de vigilance pour **assurer l'égalité des marocains devant l'accès aux soins et éviter** toute marchandisation de la santé.

- ▶ Mettre en place une nouvelle politique pharmaceutique fondée sur les points suivants :

- Assurer la **sécurité sanitaire et l'indépendance**, en développant une **industrie pharmaceutique** et bio-technologique permettant de satisfaire les **besoins essentiels de la population** en médicaments (y compris les vaccins) et en équipements biomédicaux.

Assurer l'accès au médicament et la sécurité nationale : une industrie pharmaceutique nationale performante.

- Mettre en place un réseau et un complexe d'universités, laboratoires, industries pour **développer la recherche scientifique** et l'innovation en fonction des besoins du pays

- Assurer l'accès au médicament** et la maîtrise des dépenses de santé à travers une politique des **prix adaptée** : baisse des prix, mesures d'accompagnement en direction des officines pour assurer leur viabilité financière, développement du générique, **suppression ou réduction de la TVA sur les médicaments**

- Renforcer la pharmacovigilance et mettre en place l'agence de sécurité sanitaire
- S'appuyer sur le réseau des officiers privés, réparties sur le territoire national, pour un encadrement sanitaire de proximité et pour la prévention.

- Améliorer la gouvernance du secteur de la santé par :

- Adoption d'une **loi sur la sécurité sanitaire** pour définir la politique de l'Etat en la matière, harmoniser la législation nationale avec les conventions internationales, réorganiser le réseau national de santé publique et de surveillance épidémiologique et sanitaire

- Lutte contre la corruption**, le non-respect des normes de qualité des soins et de sécurité des malades **et les pratiques illégales** et poursuite de la moralisation du secteur, tant public que privé.



4. INVESTIR DANS L'ECOLE PUBLIQUE, LA FORMATION ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Le principal **pilier du projet sociétal** d'un Maroc solidaire et prospère est l'investissement dans l'économie du savoir, dans l'éducation et la formation. Cette priorité absolue doit se traduire par une politique vigoureuse autour de 3 volets :

- Développer une **école performante** assurant l'épanouissement des élèves à travers :

- L'égalité des chances** en assurant une **école** généralisée et **gratuite**, obligatoire jusqu'à 15 ans en luttant contre les déperditions scolaires et un **accompagnement matériel des élèves en difficulté**
- L'amélioration de la **qualité de l'enseignement** à travers une refonte des curricula en conformité avec les valeurs

universelles d'**ouverture**, de **tolérance** et de **citoyenneté** ; l'adoption de méthodes didactiques nouvelles favorisant **l'éveil critique**

- Une grande importance accordée à la **maîtrise des langues nationales** (arabe et amazigh) et de **langues étrangères**, qui dans certains cas peuvent être des langues d'enseignement

L'ÉCOLE PUBLIQUE :
une priorité absolue.



- la **priorité absolue à l'enseignement public** et revaloriser l'école publique, et mobiliser les **ressources nécessaires** pour les mettre au niveau requis

- Considérer **l'enseignement privé** comme **complémentaire**, partie prenante dans la réalisation des objectifs d'équité et de généralisation, astreint aux **objectifs de solidarité sociale** et de formation de ses propres cadres

Pour un enseignement de qualité : réforme des curricula et valorisation des ressources humaines.

- Considérer la question des **ressources humaines** comme la question **centrale** ; ce qui exige :

- La **valorisation du métier** d'enseignant avec des **mécanismes incitatifs** permettant d'attirer les meilleurs profils

- Une formation approfondie d'au moins deux ans, puis une formation continue

- Une situation et une **évolution statutaire** selon des **règles unifiées** permettant **l'équité** de traitement et un

Un statut unifié, juste et équitable pour tous les enseignants.

système de gestion des carrières fondées sur les aptitudes et les compétences pédagogiques

- Une gestion régionalisée permettant en particulier de **résoudre les inégalités spatiales** en matière d'accès à l'éducation

- Développer une **université** ouverte sur son environnement et productrice de compétences

L'université marocaine est appelée à accompagner les transformations d'envergure que connaît notre pays sur les plans économique, social et culturel. Elle doit relever ces défis dans un climat respectueux de la liberté individuelle et académique. Le PPS insiste sur les mesures suivantes :

- Assurer **l'égalité des chances** à tous les jeunes désirant poursuivre leurs **études supérieures** et développer le système des **bourses**

- Assurer les principes de **l'équité et de la transparence** dans les écoles à **accès** régulé

- Créer **dans chaque région un complexe universitaire** intégré, avec des pôles d'excellence et de recherche

Un complexe universitaire dans chaque région.

- Mettre en place des systèmes incitatifs permettant **d'attirer les meilleurs** étudiants ou ingénieurs **vers l'enseignement et la recherche**

- Approfondir l'autonomie des universités et démocratisation de leurs instances de décision et de gestion

- Créer un cadre permettant **d'attirer les meilleurs éléments** détenteurs de masters ou ingénieurs vers les **métiers d'enseignement et de recherche** et garantissant une évolution de carrière fondée sur le **mérite et la production scientifique**

- Faciliter la circulation et la **mobilité** nationale et internationale des enseignants-chercheurs

- Mettre **la recherche et l'innovation au cœur des missions de l'université**, avec l'encouragement des entreprises à contribuer aux projets de recherche-développement (par des crédits impôt recherche) et l'incitation au regroupement des universités autour de projets nationaux ou régionaux.

Mettre la recherche scientifique au cœur des missions de l'université et porter le budget de la recherche à 1,5% du BGE.

- Augmenter le **budget consacré à la recherche scientifique à au moins 1.5%** du budget général de l'Etat.

- Relever, à court le défi de **l'éradication de l'analphabétisme :**

Eradiquer l'analphabétisme.

- Le taux d'analphabétisme reste élevé au Maroc, (près de 25%) malgré les efforts consentis. Le prochain gouvernement devra s'attaquer à ce fléau, à travers une vaste mobilisation populaire. Le phénomène de l'analphabétisme connaît une aggravation dans la mesure où il concerne de plus en plus de jeunes touchés par les déperditions et les décrochages scolaires, accentués par la crise du COVID 19. **Le PPS propose** la mise en œuvre des mesures suivantes :

- Mettre en place un système de gouvernance performant, autour de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme capable de **mobiliser les secteurs ministériels**, les conseils élus, les associations de la société civile dans des démarches de contractualisation soumises à évaluation rigoureuse

- Donner toute son **importance à la qualité** et à la dimension fonctionnelle de l'alphabétisation par une grande action de revalorisation et de **développement des capacités des acteurs** de terrain (association formateurs...) et le développement d'outils pédagogiques adoptés ;

- Donner un élan nouveau au programme ciblant les **catégories vulnérables** (femmes, monde rural, artisans, ...) et renforcer la **dimension intégratrice** du programme en **associant l'alphabétisation à d'autres services sociaux** (éducation à la citoyenneté, crèche, éducation sanitaire, activités génératrices de revenu ...),
- Mettre en place des **programmes spécifiques** en direction des **jeunes de 15-24 ans** et en faire un élément de **réintégration** dans le **système formel** de la formation et de l'emploi



5. METTRE EN ŒUVRE UN PROJET MOBILISATEUR, « LE MAROC DE LA CULTURE », CONSACRANT LE RÔLE STRATÉGIQUE DE LA CULTURE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ



Ce projet répondra en particulier à **l'aspiration de notre jeunesse** à l'affirmation de l'identité, à l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs d'ouverture et de tolérance ; élément d'intégration et de cohésion sociale, **la culture** y apparaîtra en tant que secteur économique à part entière, **créateur de richesse et d'emplois**.

Le projet s'organisera autour des axes suivants :

- Rendre effectives les **garanties constitutionnelles** en matière des droits et **libertés culturels et de création** :
 - Développer l'effort de sensibilisation et de formation en matière de liberté et de création garanties par la Constitution pour tous les intervenants dans le champ culturel et artistique, en particulier les autorités territoriales, les élus, les enseignants, les gestionnaires d'équipements culturels, les médias
- Installer rapidement le **conseil national des langues et de la culture marocaine** pour qu'il joue pleinement sa mission de formation et de **valorisation des langues nationales** (arabe et amazigh)
- **Rendre effectif le caractère officiel de la langue amazighe** dans tous les domaines de la vie publique et, en particulier, dans l'enseignement, l'administration et la justice



- **Mettre en œuvre les dispositions** des lois garantissant les **droits économiques et sociaux des artistes et métiers artistiques** (artistes indépendants, auto-entrepreneurs, droits d'auteurs ...)
- Se donner les moyens organisationnels et matériels pour concrétiser le droit à la culture
- **Porter** progressivement le **budget** consacré à la **culture** à ou moins **3%** du budget général de l'Etat, tous départements confondus
- Mettre en œuvre un plan de **généralisation** de la couverture territoriale en **équipements culturels de proximité** : centres culturels, bibliothèques et médiathèques, conservatoires de musique, salles de théâtres, ateliers d'art..., pour **encourager les pratiques culturelles** sous toutes leurs formes
- Renforcer l'**enseignement artistique** et réintroduire la formation aux arts dans l'enseignement **primaire et secondaire**
- Rationaliser (à travers la création d'un conseil des arts) la politique de soutien accordé aux arts, sur la base des critères d'équité, d'encouragement à la création et de la qualité

- Consacrer un pourcentage raisonnable du budget d'investissement de l'**Etat, des entreprises publiques**, des régions et des grandes villes... à l'**achat des œuvres** des artistes et créateurs vivants ainsi qu'au **soutien** de la recherche et de l'**innovation artistique et culturelle**
 - Promouvoir le marché de la culture
- **Favoriser l'investissement dans les industries culturelles**, artistiques et de création par diverses mesures :
 - **Mesures fiscales** (pour encourager la production de plateformes digitales pour commercialiser les œuvres d'art, favoriser le sponsoring)
 - **Encouragement des salariés** au sein des entreprises à l'acquisition des **livres** et à l'accès aux **spectacles** et aux **musées**
- Restructurer le bureau des **droits d'auteur** et moderniser ses procédures dans les opérations de **recouvrement des droits**
- **Protéger et valoriser le patrimoine**
 - Elaborer et mettre en œuvre un plan ambitieux, mobilisant ressources publiques et privées et mettant en place les leviers juridiques pour la protection et la valorisation du patrimoine culturel, **matériel et immatériel**

- Accélérer la cadence des opérations d'**inscription et de classement** des éléments les plus représentatifs du **patrimoine national**, en s'appuyant sur la société civile et en gérant l'effort d'inventaire et de recensement
- Se donner les moyens organisationnels, humains et financiers pour **préserver le patrimoine dans tous les projets** d'ordre urbanistique, économique ou touristique.

- Développer la **diplomatie culturelle**
 - Développer le **rayonnement culturel** et la présence **du Maroc** dans le **monde** à travers les salons et festivals, la mobilisation des artistes marocains dans les événements phares, la réalisation de **centres culturels marocains** avec une programmation de qualité



6. CONDUIRE UNE POLITIQUE DU SPORT A LA MESURE DE SES ENJEUX ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

- › Adopter une charte du sport pour tous pour **concrétiser le droit au sport** en tant que droit du citoyen et développer le **sport de masse**
- › Développer le **sport scolaire et universitaire**
- › Développer le **sport de compétition** et multiplier le nombre de pratiquants licenciés, adhérents à des clubs et associations (objectif 1million)
- › Développer le sport d'élite, notamment à travers le **système de sport-étude**
- › Améliorer et démocratiser la gouvernance du secteur, respecter l'autonomie du mouvement olympique, tout en modernisant et rationalisant la gestion des fédérations et des clubs
- › **Lutter**, en étroite collaboration avec les associations de supporters et les clubs, contre les phénomènes d'**hooliganisme** et de **violence**



7. ALLER RESOLUMENT VERS LA PARITE ET L'EGALITE

Le progrès de la société marocaine reste fortement **conditionné** par la mise en œuvre du principe d'**égalité** et la reconnaissance des **droits de la femme** sur tous les plans. **Des acquis** ont été réalisés, fruit du **combat des forces de progrès** et de modernité parmi lesquelles en **première ligne le PPS**. Il s'agit de lever les freins aux avancées dans ce domaine par une action résolue autour des mesures suivantes :

- › **Renforcer la représentation féminine** dans toutes les **assemblées élues** pour aller effectivement **vers la parité**.
- › Renforcer l'**intégration économique des femmes** en renforçant leur taux d'activité : en plus des actions en amont pour la **scolarisation des petites filles**, il s'agira de :
 - **Traquer** systématiquement **les discriminations à l'embauche** et en milieu professionnel notamment dans l'accès aux **postes de responsabilité**
 - Encourager l'auto-emploi et l'auto-entrepreneuriat féminin et **assurer l'égalité** en matière d'accès à la **propriété foncière liée au crédit**
 - Encourager la création de **coopératives féminines** en particulier dans les domaines liés à l'économie sociale et solidaire, permettre l'accès au financement, renforcer les capacités de gestion,...
- › Mettre en œuvre **effectivement** les dispositions légales du **code de la famille**, du **code de la nationalité**, de la loi contre les violences faites aux femmes, par le renforcement de l'**assistance au sein des tribunaux** et la **féminisation** progressive de certains corps professionnels tels la magistrature, la sûreté nationale, l'inspection du travail
- › **Lutter contre tous les stéréotypes** et la dévalorisation de l'image de la femme dans la société
- Développer de façon effective à tous les niveaux **l'approche genre**
- **Valoriser** économiquement et socialement le **travail des femmes**, en particulier la **femme rurale** et le statut d'aide familiale
- Assurer un **revenu minimal aux femmes** en situation de **vulnérabilité** et **revaloriser les pensions de réversion**



8. POUR UN PACTE DE LA JEUNESSE

Il s'agit de **valoriser notre jeunesse**, espoir et avenir de la nation à travers **une stratégie** globale cohérente intégrant **l'ensemble des secteurs** selon une approche participative visant à garantir l'accès aux services sociaux essentiels (éducation, santé, logement, culture) et consacrer le principe de l'égalité des chances, à travers les mesures suivantes :

- Améliorer **la confiance des jeunes** dans le système de formation à travers la réforme du système d'orientation et l'accès aux universités et établissements de formation
- **Renforcer et élargir les services sociaux en direction des jeunes** et parmi eux les étudiants : bourses, logements universitaires, transport, couverture médicale
- Encourager l'emploi et l'auto-emploi à travers un programme volontariste
- Développer **l'infrastructure de proximité** sociale et sportive **destinée aux jeunes**
- Renforcer les **programmes de proximité** et l'accès des jeunes aux **loisirs** et à la **culture** dans les **quartiers défavorisés**, dans les régions pauvres et dans le monde rural
- **Combattre** en collaboration avec les associations de jeunes tous les phénomènes négatifs liés à la violence dans les lieux publics (écoles, stades...) et à **l'addiction aux drogues**
- Dynamiser le conseil supérieur de la jeunesse et de l'action associative
- **Pour l'enfance** abandonnée, assurer une **protection juridique** tout en garantissant les droits fondamentaux et en mettant en place des **centres d'accueil** où les enfants doivent **recevoir l'affection** et la formation pour être pleinement intégrés dans la vie professionnelle
- **Consacrer les droits de l'enfant** (scolarité, santé, interdiction du mariage des mineurs) et **réprimer sévèrement**, en aggravant les peines, tous les cas de **violence morale ou physique à l'égard des enfants**

9. MENER UNE POLITIQUE VIGOUREUSE D'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cela signifie :

- Assurer **l'accès à l'éducation** notamment par la mise en place de **classes d'insertion** ou d'institution spécialisée, en adaptant les programmes et **outils didactiques** en formant les enseignants, les éducateurs spécialisés et les **auxiliaires de vie scolaire**
- Assurer **l'accès à l'emploi** en renforçant et en veillant au strict **respect des quotas**

(d'abord dans la fonction publique) en promouvant toutes les formes **d'insertion par le travail** et en encourageant les entreprises s'impliquant dans la démarche

- Assurer **l'accessibilité** et en faire une **dimension essentielle dans tous les projets** de construction ou d'aménagement des espaces publics



10. LA DEFENSE DE LA DIGNITE DES MIGRANTS ET DES DROITS DES MAROCAINS DU MONDE

- › Faire face à nos **responsabilités nouvelles de pays d'accueil** et mettre en œuvre les décisions de **solidarité** et d'**humanité** relatives aux **migrants** notamment ceux arrivant des **pays du sud** du Sahara par leur **insertion** économique et sociale (hébergement, travail décent, couverture sociale ...)
- › **Défendre** sans relâche les intérêts des **Marocains du Monde**.
- › Tout faire pour **protéger et promouvoir les droits de nos concitoyens résidents à l'étranger**, dans le respect du droit international, des conventions et accords qui lient le Maroc aux pays en question et des lois en vigueur dans les pays d'accueil.
- › Développer et améliorer les **services et prestations consulaires**
- › Militer pour se conformer aux dispositions de la **constitution 2011** pour assurer la **participation effective des Marocains du monde** aux institutions élues et aux instances consultatives.
- › Accorder une importance particulière à **l'enseignement des langues nationales aux enfants des immigrés** pour renforcer leurs connaissances des réalités marocaines et leur **attachement à la mère patrie**.
- › Développer la **présence culturelle du Maroc**, sous toutes ses formes, dans les pays d'accueil,
- › Créer un **observatoire des compétences marocaines** dans le monde avec l'organisation d'un **forum annuel** comme lieu d'échange, **d'implication des Marocains du Monde** dans le développement de leur pays d'origine
- › Appuyer les associations œuvrant dans le milieu d'immigration
- › Rendre effective la création d'un **guichet unique** au sein de l'administration Marocaine pour **faciliter les conditions de séjour des MRE**



11. DEVELOPPER ET IMPULSER UNE POLITIQUE DU 3EME AGE

- › Assurer un **revenu minimum** aux personnes âgées à travers la généralisation de la couverture retraite et la mise en place d'un **minimum vieillesse**
- › Assurer un droit privilégié **d'accès** aux soins et au transport
- › Mener en liaison avec les communes une action visant à assurer la **participation**
- › des personnes âgées à **la vie sociale** par la mise en place de lieux et de moments de **convivialité** et à les associer à l'encadrement de l'action sociale et culturelle
- › Développer et valoriser les métiers d'aide à la personne,
- › personnes aux besoins spécifiques...)



12. AMELIORER LE CADRE DE VIE DES POPULATIONS ET LIER LA QUESTION SOCIALE A LA QUESTION ECOLOGIQUE

- › Mettre l'humain au cœur du développement, c'est donner toute son importance à **l'amélioration du cadre de vie** des populations dans les **zones urbaines** et dans les **zones rurales**, faire un lien étroit entre la question écologique et sociale, lutter pour la justice climatique, et contre les diverses formes de dégradation environnementale dont souffrent les populations les plus vulnérables et fonder le **modèle de développement** sur les **solidarités** et la **résilience** des territoires. Le PPS préconise de :
- › Actualiser les orientations nationales en matière **d'aménagement du territoire** et mettre en œuvre une **planification écologique** conçue comme un cadre de mise en cohérences des politiques publiques et des **complémentarités Etat-Régions** pour :
 - Faire face aux **défis de l'urbanisation accélérée** et du **développement du monde rural**
 - **Lutter** contre les **inégalités spatiales** et mettre en œuvre un processus de **développement inclusif** des zones reculées
 - Améliorer les **capacités d'accueil et d'intégration** urbaines, spatiales, économiques et sociales **de nos villes**
 - **Eviter l'étalement urbain** et assurer un développement équilibré de l'armature du pays
- **Endiguer le dépeuplement du monde rural** par le **rapprochement** et le renforcement du **service public** et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales
- Mettre en place **une gestion rationnelle des ressources naturelles** (eau, forêt, sol, richesse halieutique)
- Fixer les règles de conduite pour **protéger les zones fragiles** : montagne, littoral, zone aride et semi-aride, zone forestière, Oasis
- Définir les grands projets structurants
- › **Rénover l'urbanisme et la politique de la ville** à travers notamment :
 - › Lancement d'un **programme national d'intégration urbaine** dans **1000 quartiers** prioritaires : amélioration infrastructure et mobilité, transport en commun, insertion sociale et accès à la



culture, intégration économique

- Accompagnement des villes dans l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation spatiale
- Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel
- Organisation d'**assises nationales** pour un code de **l'Urbanisme rénové**, adapté aux **défis du 21e siècle**

• Adoption d'une loi sur les villes nouvelles et les zones d'urbanisation nouvelles

• Réhabiliter la fonction de planification urbaine et promouvoir un **aménagement urbain respectueux de l'environnement** (smart city, ville verte, écologie urbaine)

• Contractualiser la **relation Etat-Ville**

• Conduire une réforme de **la TNB** (Taxe sur le Non-Bâti) pour **décourager le gel**

spéculatif du foncier et mettre en place une **taxe sur la plus-value foncière**

› Assurer le **droit à un logement décent** pour l'ensemble des marocains

• Poursuivre les efforts et **résorber totalement le déficit** en logement à l'horizon 2026

• Poursuivre et amplifier les chantiers de **lutte contre la prolifération de l'habitat insalubre**

• Améliorer l'efficacité des programmes de lutte contre les bidonvilles, de lutte contre l'habitat non réglementaire, de lutte contre **l'habitat menaçant ruine**

• Orienter les opérateurs publics vers plus d'adéquation avec les orientations, notamment, sociales de l'Etat : production destinée aux **logements sociaux** et à l'habitat des **classes moyennes**, maîtrise des coûts de production et respect strict d'un cahier de charges orienté qualité

• Mise en place de **nouveaux dispositifs financiers** (produits d'épargne logement, prêts sans intérêt, ...) pour faciliter **l'accès au logement**

• Dynamiser le logement destiné à la classe

moyenne par des mesures incitatives telles que la mise à disposition du foncier public et des facilités urbanistiques et incitations fiscales pour l'accès au premier logement

› Développer une véritable **démarche qualité** dans les projets d'habitat intégrant les exigences de **durabilité** et de cohérence urbaine et environnementale (efficacité énergétique, charte architecturale, équipements de proximité, ...)

› Mener une grande politique de **solidarité en faveur du monde rural** et des zones marginalisées à travers les mesures suivantes :

• **Comblent les déficits en infrastructure** de base (eau, électricité, santé, enseignement, désenclavement)

• Accorder une attention particulière aux **zones montagneuses** par la création d'une agence spécialisée

• Développer les **activités non agricoles dans le monde rural** (éco-tourisme, artisanat, ...)

• Préserver le **patrimoine rural culturel** et naturel (identités architecturales oasis, ksours et kasbah, ...) ainsi que le patrimoine immatériel





UNE ÉCONOMIE FORTE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOUVERAINETÉ



L'objectif à **atteindre** dans les meilleurs délais est un **taux de croissance** d'au moins

6% sur une période prolongée. Ceci passera en particulier par :

- › **Lever les obstacles qui entravent l'investissement** : accès au foncier, au crédit, aux marchés publics, administrative, climat des affaires peu propice,
- › Encourager la **compétitivité** de nos entreprises,
- › Favoriser le **dialogue social** assurant l'association des travailleurs aux décisions stratégiques de l'entreprise, et **concilier compétitivité, emploi décent et droits des travailleurs**.

Libérer les initiatives

Soutenir la compétitivité

Favoriser le dialogue social



13. RENFORCEMENT DU ROLE DE L'ETAT ET DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES RELATIONS AVEC LES AUTRES ACTEURS

Le rôle de l'Etat est essentiel et ses capacités doivent être développées aussi bien sur le plan de l'**orientation** et de la **régulation** que sur le plan de son **intervention** directe à partir de sa mission "développementaliste" et sa responsabilité de **garant de l'équité sociale et territoriale**.

Le PPS préconise que l'action de l'Etat soit orientée par les principes suivants :

- Renforcer le **rôle moteur de l'Etat** et sa responsabilité dans la mise en place des **infrastructures** nécessaires, la mise à niveau sociale de l'ensemble des régions, la mise en œuvre des **industries structurantes** et la promotion de la



recherche scientifique et la priorité absolue accordée à **l'hôpital public** et **l'école publique**.

Rôle moteur de l'Etat : garant de la souveraineté, de l'indépendance économique, de l'université et de l'accessibilité du service public.

- Maintenir et développer un **secteur public fort**, rationalisé et démocratisé permettant à l'Etat de **garder intacts ses capacités d'intervention** directe dans des **secteurs vitaux**, notamment :
 - **L'énergie**, à travers en particulier la **renationalisation de la SAMIR** (en vue de sa restructuration) et la sauvegarde du **caractère public de l'ONEE**
 - La production et la commercialisation des **phosphates** (OCP)
 - Le secteur financier, où l'Etat doit **disposer d'un bras financier puissant**
 - Le transport aérien et ferroviaire

- L'habitat social et la lutte contre l'insalubrité
- Jouer pleinement **son rôle de régulation**, lors de la **contractualisation avec le privé** pour **maintenir les principes du service public** en termes **d'accessibilité, d'équité, d'universalité** et de continuité, notamment en matière de distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement.
- Développer des démarches de **concertation**, de **dialogue** et de **partenariat** avec **tous les acteurs** du développement reconnus par la Constitution ; **le PPS** se prononce pour une **stratégie nationale de qualification** et de **mise à niveau** de l'ensemble **des acteurs** : entreprises nationales, collectivités territoriales, syndicats, organisations professionnelles, organisations du tiers secteur.
- Promouvoir un **secteur privé productif, débarrassé des pratiques rentières, responsable** socialement et écologiquement..., en symbiose avec les priorités nationales.

14. PROMOUVOIR UN SECTEUR PRIVE PRODUCTIF, RESPONSABLE SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT



A court terme, cela signifie **soutenir l'entreprise nationale** dans le cadre d'un **pacte social pour préserver et créer** l'emploi

Ceci constitue une **priorité** pour **surmonter** les conséquences de la **crise sanitaire** et mettre l'économie sur **les rails de la croissance**. Nous préconisons :

- La mise en place, d'un **pacte social pour chaque secteur**, dans lequel l'entreprise s'engage à **sauvegarder les emplois**, l'Etat s'engageant à **soutenir le financement de l'entreprise**,
- La **forte incitation** du **secteur bancaire** à **soutenir les PME** dans les secteurs générateurs de richesse et d'emploi, en activant **la garantie de l'Etat**. Ce qui implique de renforcer les moyens de la Société Nationale de Garantie et

Soutenir l'entreprise nationale : accès au financement, innovation, création de valeur ajoutée.... Et concilier compétitivité et droits des travailleurs.

de Financement de l'Entreprise, tout en simplifiant ses modes d'intervention,

- Mobiliser les **disponibilités du fonds Hassan II** pour prendre des participations momentanées dans les **entreprises menacées de faillite**,
 - Raccourcir les délais de **paiement** et résorber les **arriérés des entreprises publiques**,
 - Adopter des mesures d'**incitations fiscales** en faveur de **l'entreprise marocaine** qui réalise un taux élevé d'**intégration**, participe à **l'innovation** et protège **l'environnement**,
 - Favoriser **l'accès à la commande publique** dont au moins **20%** doivent être réservés aux **PME**,
 - Donner **priorité** et préférence au **produit national**.
- Faire une **évaluation des accords de libre-échange** signés par le Maroc et réviser pour protéger notre économie contre toutes les formes de dumping ou de concurrence déloyale, le cas échéant à travers des barrières douanières (en conformité avec les règles de l'OMC).
 - Concilier **compétitivité, travail décent** et respect des droits des travailleurs à travers :
 - La **revalorisation** régulière des salaires en les **indexant** sur la croissance et la productivité des entreprises
 - La généralisation de la **protection sociale**
 - L'action sociale en faveur des travailleurs : accès au logement, aux loisirs, l'aide à la scolarité des enfants
 - Une politique volontaire et courageuse pour **améliorer les conditions de travail**, améliorer l'hygiène et la sécurité au travail
 - Application de la **législation du travail** en accélérant le processus d'adoption/ratification des conventions internationales de l'OIT non encore ratifiées



15. RENFORCER L'ETAT DE DROIT DANS L'ECONOMIE



Pas de développement de l'économie et de l'investissement productif sans le **renforcement de l'Etat de droit économique et la lutte** contre toutes les formes de **concurrence déloyale** et de position de **monopole**. Sur ce plan, nous préconisons de :

- Renforcer les moyens permettant aux **autorités indépendantes de régulation** et de **médiation** de jouer pleinement leur rôle constitutionnel : Conseil de la concurrence ; Instance de probité de prévention et de lutte contre la corruption, institution Al Wassit, conseil déontologique des valeurs mobilières, ANRT...
- **Lutter contre l'économie de rente**, les pratiques de **fraude fiscale**, sociale ou écologique par tous les moyens juridiques, fiscaux et la libéralisation de certains

secteurs pour **éviter les situations de monopolisation**.

- **Lutter contre l'informel**, comme source de **concurrence déloyale**, de manque à gagner fiscal, de **privation** des travailleurs de leurs **droits sociaux** nous conduit à distinguer :

Lutter contre l'économie de rente et la délinquance économique

- **La lutte** contre **l'illégalité et la clandestinité** pratiques par des entreprises ayant pignon sur rue,
- **L'accompagnement et l'intégration de l'informel de survie à travers :**
 - La simplification des mesures fiscales et la **réduction du poids des impôts et taxes** en faveur des **micro et petites entreprises**,
 - La simplification administrative,
 - La **conformité progressive** aux obligations sociales, notamment en termes d'embauche et de mise en œuvre de la protection sociale,

Favoriser l'intégration de l'informel de survie dans l'économie formelle par un accompagnement adapté et des mesures progressives.

- La **communication**, l'information et la **sensibilisation** des entreprises du secteur sur les **bénéfices des réformes**, en cours, de la réglementation (notamment sur le plan fiscal et de la protection sociale),
- Le développement des pratiques partenariales à travers l'appui à l'émergence et au renforcement de l'organisation des métiers et des associations professionnelles.
- Renforcer les programmes d'aide directe aux populations vulnérables qui ne peuvent vivre que de la solidarité nationale et instaurer un revenu minimum d'insertion (de dignité) d'une moyenne de 1000 DH par mois en perfectionnant et en s'appuyant sur les systèmes- existants ou en cours de mise en place- de protection sociale, INDH, Tayssir, 1 million de cartables

16. MENER UNE VERITABLE POLITIQUE D'INDUSTRIALISATION, BASE INCONTOURNABLE D'UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET DURABLE

Nul développement n'est possible sans une réelle industrialisation, condition d'une émergence effective. Nos choix industriels doivent être réorientés et une véritable culture et une intelligence industrielles doivent être mises en place ; nous préconisons :

- Approfondir certains acquis du plan d'accélération industrielle en nous positionnant sur certains métiers mondiaux pour aboutir à des filières à fort taux d'intégration, s'appuyant sur le travail qualifié en favorisant le **transfert de compétence et technologie**,
- Réorienter l'industrialisation vers une **vision intégrée formation-Recherche/Innovation-Production**, orientée en particulier vers les domaines de souveraineté et le marché intérieur : Industries pharmaceutique, agro-alimentaires, santé, environnement, industries métallurgiques, mécaniques et électromécaniques...
- Investir dans les technologies de pointe et les métiers à haute valeur technologique pour développer, à côté

de champions nationaux, **un tissu de PME performantes**,

- Sur ces bases, actualiser et activer le contrat- programme Etat – secteur industriel, avec comme perspective la création de centaines de milliers d'emplois et l'économie de devises.
- Améliorer le système de gouvernance notamment en réaffirmant le principe de la gestion tripartite et le partage des contributions entre employeurs et salariés (2/3 pour l'employeur, 1/3 pour l'employé)

Une industrie forte, innovante, créatrice de valeur ajoutée et de richesse au service de notre souveraineté économique.

17. REVOIR EN PROFONDEUR NOS CHOIX AGRICOLES



Le **plan Maroc vert** a bénéficié de moyens substantiels qui ont **profité** essentiellement à **l'agriculture capitaliste** d'exportation ; il n'a pas réalisé les objectifs majeurs de sécurité alimentaire (notamment pour les céréales, les huiles et le sucre), de réduction des inégalités sociales et d'amélioration des revenus des paysans et des travailleurs agricoles et d'éviter leur marginalisation sociale.

L'agriculture représente **85%** de la consommation en eau, **35%** de la population active occupée, **11 à 12%** du PIB ; par conséquent, un grand impact environnemental et **une faible redistribution**

Nous préconisons une réorientation de nos choix de la manière suivante :

- Faire de la **sécurité alimentaire** et la satisfaction des besoins de notre peuple **l'objectif premier** du développement agricole,
- **Rééquilibrer** les ressources allouées entre le **pilier 1** (agriculture capitaliste d'exportation) **et le pilier 2** (agriculture solidaire) et **soutenir** massivement **l'agriculture familiale**,



- › Protéger et améliorer les revenus des **petits agriculteurs** leur assurant des **prix rémunérateurs** et en les protégeant des spéculateurs et intermédiaires,
- › Améliorer la situation des **travailleurs salariés** dans la grande agriculture en **alignant** progressivement le **SMAG** sur le **SMIG** et en accélérant la mise en œuvre de la protection sociale pour le monde rural,
- › Accorder une attention particulière à **l'agriculture familiale et paysanne** : plus de moyens financiers, **meilleure valorisation** des produits du terroir, renforcement des mécanismes de l'économie sociale et solidaire dans le sens de la mutualisation des moyens, de la solidarité et de l'entraide (conformément à des traditions et pratiques millénaires),

- › Traiter **l'agriculture** comme un secteur de **production** mais également comme un **patrimoine civilisationnel** et historique à valoriser et à préserver,
- › Développer les pratiques **agroécologiques** fondées sur l'équilibre **e a u - s o l - f o r ê t**, l'économie de l'eau et l'enrichissement des sols, le **contrôle** voire l'élimination de l'usage des **pesticides** et la qualité de l'alimentation aussi bien pour les citoyens que pour les populations paysannes.

Orienter notre agriculture vers notre scrute alimentaire, la création de valeur ajoutée, l'environnement et l'amélioration des revenus des petits agriculteurs et des travailleurs agricoles



18. VALORISER NOS RICHESSES HALIEUTIQUES ET PRODUITS DE LA MER

Notre pays dispose d'un **potentiel halieutique important** mais exploité d'une façon désordonnée, ne bénéficiant pas comme il conviendrait à l'économie nationale et à l'alimentation des citoyens.

La décision prise par notre pays de délimiter notre **zone maritime exclusive** et d'instaurer **notre pleine souveraineté sur nos richesses** halieutiques constitue un premier pas **essentiel** dans la mise en œuvre d'un plan de **valorisation** des ressources, en veillant à leur **préservation** et à leur durabilité. Nous préconisons de :

- › Constituer une **filière intégrée**, élément essentiel du développement de certaines régions, en particulier nos provinces du sud,
- › Mettre à niveau le secteur notamment par la **modernisation** des unités de pêche, la formation des pêcheurs, la **traçabilité** des circuits de distribution et la lutte contre la contrebande et le braconnage,
- › Lutter contre toutes les formes de pillage et renforcer la **surveillance** des zones maritimes,
- › Intégrer dans les **accords internationaux** (avec les Etats ou le capital étranger) les **conditions** relatives à la **préservation** de la ressource, la protection de l'environnement et le **transfert technologique**, et assurer la **souveraineté** sur nos ressources ;
- › Favoriser la **consommation nationale**

des produits de la mer à travers une politique des prix incitative et d'un système **d'approvisionnement adapté** dans les **villes** et dans les **campagnes**,

- › Faire de **l'amélioration des conditions des gens de la mer et des pêcheurs** un objectif central par la protection sociale, le respect des normes de travail et de sécurité,
- › Développer une **véritable économie bleue** avec exploitation de tous les potentiels de croissance dans l'aquaculture, l'écotourisme, les bioproduits marins, la construction navale.

Une meilleure exploitation de nos ressources Halieutique : Durabilité, modernisation, intégration et accessibilité vers une vraie économie bleue

19. PROMOUVOIR UN TOURISME RENOVE VALORISANT LES POTENTIALITES REGIONALES ET LA DIVERSITE CULTURELLE

Concernant ce secteur à très fort potentiel, il faut traiter les questions de **relance** qui se posent à **court terme** mais aussi les questions qui relèvent de la **réorientation** stratégique.

› **A court terme**, le tourisme est l'un des secteurs qui a le plus pâti de la crise sanitaire (ainsi que les secteurs annexes tels le transport aérien) : -70 % sur les arrivées et -60 % sur les recettes en devises ; -50% sur l'emploi. Dans un premier temps, il faut **préserver le tissu économique et l'emploi** et **accélérer** la phase de **redémarrage**.

› **A moyen et long termes**, le secteur a besoin d'une **réorientation stratégique** par :

Préserver le tissu économique et accélérer le redémarrage

› Le **rééquilibrage** marché intérieur/ marché extérieur et le développement d'une offre adaptée à la clientèle nationale qu'il ne faut plus considérer comme clientèle d'appoint ou de substitution (en cas de crise affectant le tourisme international),

› La valorisation des **potentialités régionales**

et la diversité culturelle,



› Le **rééquilibrage** du balnéaire, culturel, écologique,

› L'intégration du **tourisme** dans son milieu et en faire un **moteur** du développement régional.

› Amélioration de la **connectivité** en particulier par la mise en place des organismes chargés de l'aérien et doter les **régions** d'avions-charter avec l'implication de l'Etat et des régions,

› Rehaussement de l'investissement en revoyant et en **simplifiant** la panoplie **fiscale** et l'accès au **financement**,

› Amélioration la formation des personnels et les capacités des dirigeants des établissements touristiques,

› Adaptation des **modes de commercialisation** aux nouvelles formes du tourisme, développement de **l'innovation et digitalisation**,

Valoriser l'ensemble de nos potentialités touristiques et s'adapter aux nouvelles réformes du tourisme.



20. ERIGER L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN PILIER DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'économie sociale et solidaire n'est pas « l'économie des pauvres » ; il s'agit dorénavant de la considérer comme un **secteur à part entière** fortement créateur de **valeur ajoutée** économique et sociale, fondée sur des valeurs ancrées dans la société marocaine – valeurs de partage, d'entraide, de mutualisation...

- › L'ESS est un **secteur mobilisateur**, fortement **créateur d'emploi**, qui doit jouer un rôle essentiel pour l'intégration des **femmes rurales** et des **jeunes** dans l'activité économique, notamment dans l'agriculture, l'artisanat, la pêche, le tourisme, les services de proximité, le recyclage...

L'économie sociale et solidaire : un secteur économique à part entière.

- › **Valoriser les expériences** réussies en particulier dans le monde rural, menées par des femmes ou des jeunes,
- › Promouvoir la **délégation des services publics** vers des organisations de l'ESS dans les services de santé, d'assistance sociale, d'éducation, de la petite enfance, de l'aide à la personne,
- › Renforcer les capacités de l'ODECO en matière d'encadrement et de développement des capacités des coopératives.

Accompagner et soutenir les initiatives et promouvoir la délégation des services publics.

Nous préconisons de :

- › Accompagner et encourager, par des mesures incitatives, le **foisonnement** des initiatives de la société civile et des organisations de l'ESS : coopératives, mutuelles entreprises sociales,



21. METTRE A NIVEAU L'ARTISANAT

L'artisanat emploie plus de **2.5 millions d'artisans** et offre de grandes opportunités, notamment du fait qu'il accorde plus d'importance à la maîtrise des métiers, à la valorisation des matières premières locales Plutôt qu'au capital Malgré le **succès mondial** de certaines entreprises artisanales, le secteur est confronté à des **difficultés structurelles**, nous préconisons :

- › Une mise à niveau institutionnelle par la révision de la loi sur l'organisation des métiers, en concertation avec les acteurs et en dynamisant **les chambres d'artisanat** ;
- › Une grande action de **pérennisation des métiers**, partie intégrante de notre patrimoine, à travers **la formation et l'apprentissage** et en prévoyant des passerelles avec l'enseignement général ;

Pérenniser les métiers, soutenir les artisans et améliorer les conditions de travail et la protection sociale

- › La mise en place de **financement adapté**, en partenariat avec les banques et la mise en œuvre de système spécifique de garantie ;
- › La réforme de la **Maison de l'artisan**, avec une présence majoritaire des professionnels
- › La mise en place de **prix** pour récompenser l'effort de **créativité, d'innovation** et de qualité chez les artisans
- › Sur le plan social, l'amélioration des **conditions de travail** et la **protection sociale** des artisans,
- › L'assainissement des **circuits de distribution** et la promotion du **produit Marocain authentique** ;



22. PROMOUVOIR LA DIGITALISATION DE L'ECONOMIE

Il est essentiel d'ancrer le pays dans **l'ère du numérique** afin de le préparer aux grandes mutations sociétales et d'en faire un levier au service du développement ; à cette fin, nous proposons de :

- Réduire la **fracture numérique** entre les différentes régions et les différentes couches sociales dans le cadre d'une vision de l'aménagement du territoire et de **promotion de l'égalité et de l'équité**
- Accélérer la **dématérialisation** et faire de l'e-gouvernement un levier privilégié de **modernisation** de l'administration
- Susciter, soutenir et accompagner les **projets d'innovation** notamment portés par les jeunes et viser le développement de **startups technologiques** marocaines
- Labéliser l'industrie technologique au Maroc
- Viser l'objectif d'une dizaine de **leaders nationaux** en matière d'e-commerce, en réseau autour d'une entité publique -Barid Al Maghreb- et en partenariat avec l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL) chargée de mettre à leur disposition les plateformes logistiques
- Positionner **le Maroc** comme un **Hub régional** en matière de stockage des données et de services Cloud via l'investissement dans une **vallée technologique** connectée au réseau fibre optique africain et avec l'Europe
- Favoriser l'utilisation du **paiement électronique** par la sensibilisation des petits et moyens commerces à ce système, en encourageant la traçabilité bancaire et la sécurisation des échanges financiers

Réduire la fracture numérique.

Accélérer et soutenir la digitalisation.

Faire de la dématérialisation un pilier de la modernisation de l'administration



23. INSCRIRE LA CREATION DE L'EMPLOI COMME OBJECTIF MAJEUR DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT



La question de **l'emploi** sera placée au **centre des politiques publiques** ; l'objectif majeur est de retrouver la **situation d'avant la crise** dans un délai ne dépassant pas 2022 ; nous insistons particulièrement, outre les mesures préconisées dans le cadre du pacte social pour soutenir et financer l'entreprise nationale, sur les points suivants :

- Maintenir les **investissements publics** à un niveau élevé (**200 milliards** de dirhams par an) en améliorant son efficacité et son impact sur les populations ainsi que les taux de **réalisation effectifs**
- **Lier les subventions publiques** et les mesures de soutien à l'entreprise (fiscalité incitative et réductive/ prise en charge des charges sociales) à **l'embauche et à la préservation de l'emploi**
- Lancer des **chantiers territoriaux et communaux** dans les campagnes et les zones de montagne : réalisation des routes et des pistes pour désenclaver, alimentation en eau potable à partir des barrages collinaires et des puits, le reboisement et le développement des énergies renouvelables et notamment solaires
- Renforcer **l'intermédiation active pour la gestion du marché de l'emploi** en développant, autour de l'ANAPEC, le réseau

200 Milliards d'investissement public

de proximité, constitué par les différents opérateurs publics ou privé, pour plus d'intégration dans la démarche : orientation - formation - insertion - accompagnement de l'auto-emploi,

Des chantiers publics au service du développement et de la création d'emplois.

- › Evaluer les **programmes d'aide à l'emploi** et les réformer pour plus d'efficacité et plus d'impact sur des emplois stables,
- › Encourager, par une incitation financière, les chômeurs de longue durée à la recherche active d'emploi, à la formation, à la reconversion et à la mobilité géographique

(financement pour le premier emploi, aide au logement...)

- › Densifier les programmes de promotion de l'emploi, en élargissant la panoplie des offres de service, notamment en direction des publics spécifiques (non diplômés, personnes aux besoins spécifiques...)

Une approche plus proactive d'aide à l'emploi, un meilleur ciblage et une meilleure efficacité des programmes d'aide



24. DEVELOPPER ET VALORISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE



Le système de la **formation professionnelle** a connu une **évolution quantitative** importante par le nombre des inscrits qui dépasse le demi-million et l'élargissement de la panoplie des filières et disciplines enseignées. **Le PPS se prononce pour une nouvelle stratégie de la formation professionnelle** permettant d'en améliorer le **rendement** et l'**efficacité** à travers les mesures suivantes :

- › Valoriser le système des **passerelles avec l'université**, par les meilleurs élèves et instaurer.
- › Améliorer la **formation des formateurs**.
- › Associer étroitement les **entreprises** et les **salariés** à la **définition des besoins** et à la gestion du système pour assurer une **meilleure adéquation** avec les besoins de **l'économie** et faciliter l'insertion des lauréats.
- › **Récompenser** les **entreprises** qui

Une meilleure adéquation entre les formations et les besoins de l'économie

s'impliquent notamment à travers **l'offre de stage et la formation continue**.

- › **Transférer** de larges **compétences** en matière de **formation professionnelle** aux **régions** et accélérer la création des **cités des métiers** et des compétences prévues au niveau des douze régions du pays.
- › Accorder plus de moyens à **l'observatoire national pour l'emploi** pour un meilleur suivi de l'évolution du marché du travail et la **planification des besoins** de l'économie en compétences.

Les Régions et les Entreprises au cœur du processus.

25. FINANCER L'ECONOMIE : EFFICIENCE ET INNOVATION



Il s'agit là d'une question essentielle pour mobiliser plus de ressources et remettre notre économie en marche. Nos propositions s'articulent autour de [4] volets.

- ▶ Entreprendre une **réforme fiscale équitable**, au service de la justice sociale et de l'investissement productif

Il s'agit là d'un point d'entrée essentiel, facteur de **confiance** et de **crédibilité** dans le projet de développement. Nos propositions vont dans le sens de :

- Appliquer sagement la **loi-cadre sur la fiscalité** nouvellement adoptée pour la

mise en œuvre des recommandations des assises de la fiscalité ;

- Mobiliser le **potentiel fiscal** dans l'objectif de doubler les recettes fiscales (qui peuvent atteindre **300 MM de dirhams/an** à l'horizon 2025), notamment à travers :
 - **lutter** contre la **fraude et l'évasion fiscales**

- **réduire la pression fiscale** sur les **couches défavorisées** et la **classe moyenne**, ainsi que sur **l'investissement productif**, compensé par **l'élargissement de l'assiette** ; ce qui à terme générera un surplus de recettes fiscales

- ▶ Réviser le système des exonérations fiscales dans le sens suivant :

- **réduire les dépenses fiscales** d'environ 32 milliards de dirhams par an à moins de 10 milliards
- restreindre les **exonérations fiscales** aux activités à **caractère social**, celles relevant de **l'utilité publique** ou de la **recherche** et développement et aux entreprises renforçant leurs fonds propres
- supprimer le régime des exonérations après 5 années d'exercice pour l'entreprise
- Mettre en place une **contribution de solidarité** à la charge des assurances et des entreprises

Réduire la pression fiscale et élargir l'assiette : de 180 à 3000 Milliards de recettes fiscales

bénéficiant de monopole d'Etat ou de fait

- Instaurer un **impôt sur la fortune** et à court terme, un impôt sur le patrimoine non productif ainsi qu'un impôt sur l'héritage (plus de 10 millions DH)

- **Fiscaliser les grandes propriétés agricoles**

- Mettre en place une **taxe sur la plus-value foncière** due aux plans d'aménagement et à l'extension des périmètres urbains

Fiscalisation des grandes exploitations agricoles et impôts sur la fortune : une mesure de justice sociale et de solidarité nationale.

- Revoir le barème de **l'impôt sur le revenu**

- Introduire une nouvelle tranche taxée à **44%** pour les **très hauts revenus** (tranche solidarité)

- Etendre la tranche **exonérée à 50.000 DH** par an

- **Réduire la TVA** sur les produits de **première nécessité**, la supprimer pour **le médicament et taxer à 40%** les produits de luxe



- › **Réformer la fiscalité locale** pour renforcer les ressources des collectivités locales en agrégeant les taxes locales autour de 2 taxes, l'une concernant l'habitat et l'autre les activités économiques
- › Mettre en place une **politique budgétaire rigoureuse** et favorisant la croissance
- › **Nos propositions concernent :**
- › Lancer un **emprunt obligataire national** pour mobilisation de l'épargne nationale et dont le rendement est exonéré d'impôt
- › **Orienter** l'emprunt vers le financement de **l'investissement public** dans les secteurs **sociaux prioritaires**
- › Revoir le **partenariat public-privé** dans une logique gagnant-gagnant et dans le sens de l'encouragement de la participation du privé aux **projets structurants et porteurs**
- › Passer d'une logique de moyens à une **logique de résultat** et garantir l'impact social des investissements publics
- › Une politique monétaire plus souple

- › En dépit des efforts consentis par Bank Al Maghreb, le loyer de l'argent reste relativement élevé et constitue un frein pour l'accès au financement de certains secteurs stratégiques et porteurs. Nous préconisons de :

Mobiliser l'épargne nationale et l'orienter vers l'investissement.

- › Réorienter le **secteur bancaire** vers le **soutien et la création de PME**, en activant chaque fois que nécessaire la garantie de l'Etat, en particulier dans les secteurs porteurs et créateurs d'emplois
- › Lier la couverture d'une partie des risques par l'Etat à une baisse des taux d'intérêt

- › Faire évoluer le **Fonds Mohamed VI** vers une **banque publique** d'investissement pour **réguler le marché** vers une baisse des taux d'intérêt

Orienter le secteur bancaire vers le soutien aux PME et mettre en place une banque publique d'investissement.

- › Dynamiser le marché des capitaux
- › Dynamiser la bourse de Casablanca sur la base de la transparence et de la rigueur de gestion
- › Inciter les entreprises à s'introduire en bourse en mettant en place un environnement favorable
- › Assurer une **régulation forte** et indépendante **des marchés** pour renforcer la **confiance** des entreprises



26. APPROFONDIR LA DIMENSION ECOLOGIQUE DES POLITIQUES SECTORIELLES



L'objectif est d'intégrer pleinement la **dimension écologique** et le changement climatique dans les politiques sectorielles afin de préserver les ressources nationales et développer une **économie alternative** respectueuse de **l'environnement**. Ceci passe par :

1. Renforcer la gouvernance de l'environnement à travers notamment :

- Mettre en place un **grand ministère de l'environnement** garant de l'élaboration participative et de la mise en œuvre d'une politique gouvernementale cohérente et de l'actualisation/adaptation des cadres législatifs, règlementaires et financiers ;
- Accorder la priorité à la mise en œuvre de la **loi sur les études d'impact environnemental**
- Assurer **l'exemplarité de l'Etat** et les projets publics en renforçant la transparence et la communication sur les grands projets structurants et leur impact environnemental

Créer un grand ministère de l'environnement et assurer l'exemplarité de l'Etat.

- Evaluer la **stratégie énergétique nationale** arrêtée à l'horizon 2030 en maintenant ses objectifs majeurs : mobilisation de **ressources énergétiques nationales**, en particulier les **énergies renouvelables** pour atteindre **52%** à l'horizon 2030 et promotion de **l'efficacité énergétique** ; les adaptations doivent concerner les points suivants :

- Donner un big push à la **transition énergétique** et opter pour un véritable mix énergétique diversifié en intégrant les critères de compétitivité industrielle, environnementale, technologique, socio-économique

- Créer un régime et un fonds de **soutien aux entreprises utilisatrices d'énergies renouvelables**

Garantir la sécurité énergétique du pays dans le respect de l'environnement: Transition énergétique, énergies renouvelables, renationalisation de la SAMIR.

- Accompagner toute option énergétique par des programmes de **recherche et développement** confiés à l'université



- Sur le plan social, promouvoir des modèles de **consommation énergétique économes** : urbanisation basée sur le bâti alimenté en énergie solaire, développement des transports en commun alimentés en énergie propre
- Sur le plan politique, maintenir le **rôle moteur du secteur public** et affirmer le rôle de l'Etat dans ses missions régaliennes de régulation du secteur à travers la **garantie de l'accès** des citoyens et des régions à une **tarification équitable**

- **Renationaliser la SAMIR** à travers une participation majoritaire de l'Etat permettant de mener sa restructuration, en se basant sur des **technologies propres**

➤ Relever **l'énorme défi** de la gestion de l'eau. Le PPS propose de capitaliser sur les acquis et de développer une vision fondée sur :

- Assurer la **sécurité hydrique** et répondre aux besoins des populations et des différentes activités économiques en diversifiant les sources d'approvisionnement notamment en développant les sources non conventionnelles comme le **dessalement d'eau de mer**, le traitement des eaux usées, la **rationalisation** de l'usage des ressources, de renforcer la gouvernance du secteur et la **gestion décentralisée**

de l'eau en renforçant les prérogatives et les moyens des agences hydrauliques en opérationnalisant la **police de l'eau** et en appliquant avec rigueur le principe **pollueur – payeur**.

- Développer **l'économie de l'eau destinée à l'irrigation** et rationaliser la gestion des nappes phréatiques à travers la gestion participative et contractuelle

Assurer la sécurité hydrique: mieux consommer, mieux recycler et diversifier la source d'approvisionnement.

- Opérationnaliser un **plan d'adaptation aux changements climatiques** et mettre en place un dispositif de prévention et de gestion des inondations et des crues



- Développer **l'assainissement liquide** pour combler le retard en matière de traitement des eaux usées en particulier dans le monde rural

➤ Promouvoir la **croissance verte**

- Engager une **démarche globale** et volontariste de promotion de la croissance verte en s'appuyant sur les **différentes stratégies** (stratégie énergétique, plan Maroc vert, stratégie nationale de l'eau, valorisation des déchets, plan national d'assainissement liquide, préservation et gestion durable de la forêt, promotion de l'écotourisme et valorisation/protection des éco. Systèmes et produits naturels de terroir) en mettant en place les **mécanismes institutionnels de coordination**, de suivi et d'évaluation

- Inciter à la **consommation responsable** et la lutte contre toutes les formes de gaspillage

Vers une croissance verte: décarbonation progressive, frugalité et innovation.

- Encourager les **initiatives privées et associatives** et l'investissement dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'eau, de l'efficacité énergétique, de la neutralité carbone, de l'aménagement urbain, de la foresterie, fortement créatrice d'emplois

- Développer **le traitement et le recyclage des déchets solides** et organiser et mettre à niveau les décharges publiques

- Développer une **ingénierie nationale** dans le domaine





RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE ET ÉDIFICATION INSTITUTIONNELLE



› **Retrouver la confiance** est une **condition** essentielle pour la maîtrise de notre modèle de **développement** et pour la mobilisation des plus larges couches de notre peuple. Ceci passe par la **réhabilitation de la politique** au sens noble du terme qui est tributaire d'une **pratique démocratique saine**, en combattant toutes les perversions qui entravent la mise en œuvre effective des acquis de la Constitution de 2011. **Le PPS** militera pour :



27. METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES ET LES DISPOSITIONS CONSTITUTIONNELS ET DEMOCRATIQUES

Il s'agit de :

- **Renforcer**, en particulier en situation de crise, les multiples dimensions de **la vie démocratique** et considérer la démocratie comme **condition du développement** tant sur le plan national qu'au niveau territorial- Ceci passe en particulier par :
 - L'effectivité de la **responsabilité** politique du **gouvernement** dans la mise en œuvre des politiques publiques et des projets de réforme.
 - Un changement profond dans les méthodes de travail du gouvernement dont le chef doit **exercer pleinement ses prérogatives** avec leadership, capacité de coordination, de direction et d'arbitrage.
 - Un changement en profondeur des méthodes et critères qui régissent **l'accès aux responsabilités** publiques. Sur ce plan, il est essentiel **de faire prévaloir** les valeurs de méritocratie et les critères de :



- **Disponibilité** totale sans incompatibilité ni conflits d'intérêt
- Exemplarité professionnelle et **éthique**
- Compétence et **probité**
- **Redevabilité** notamment à travers des audits périodiques et réguliers par les instances habilitées
- **Transparence**
- Respect de la loi

- **Lutter**, avec vigueur et fermeté, contre l'impact de **l'argent dans les campagnes électorales** et faire évoluer le système électoral pour le protéger de la corruption.

- **Renforcer** le rôle des acteurs politiques et faire de la **compétition politique, loyale** et responsable, le fondement d'une **pratique** normale, **citoyenne et civique** ; ce qui passe par :
 - La préservation et le respect de **l'autonomie des partis**, des organisations de la société civile, des acteurs de la vie économique et sociale.
 - La **démocratisation des partis et syndicats** et l'adoption des textes qui vont dans ce sens.



28. ELARGIR LE CHAMP DES LIBERTES ET RENFORCER LES DROITS POUR FAIRE EMERGER UNE PLEINE CITOYENNETE

- › Il s'agit d'une responsabilité partagée de l'Etat, de la famille, des partis, de la société civile et du citoyen. Ceci passe par :
- › Le **respect scrupuleux** des champs de la liberté de **pensée, d'expression, de création, de l'adhésion politique, syndicale ou associative**
- › Le renforcement de la liberté de la presse et l'extension de l'appui aux entreprises de presse et d'information
- › Faire des **nouvelles technologies** de l'information un **outil** de renforcement des **libertés** en veillant à la protection de la **vie privée** et des données à caractère personnel.
- › Promouvoir le **principe d'égalité** à tous les niveaux : égalité homme-femme, égalité entre les **territoires**, égalité **des chances** et d'accès aux services publics de base, égalité devant l'impôt et les charges publiques, égalité **devant la loi** pour tout le monde, égalité d'accès aux fonctions publiques.



29. S'APPUYER SUR LA DEMOCRATIE TERRITORIALE POUR AVANCER RESOLUMENT VERS LA DECENTRALISATION ET LA REGIONALISATION AVANCEE

Sur ce plan, il s'agit de :

- › Réhabiliter et **respecter les compétences des assemblées** élues et valoriser le rôle essentiel des élus territoriaux.
- › Mettre en œuvre le principe de **la libre administration** des collectivités territoriales et renoncer aux pratiques persistantes de leur mise sous tutelle.
- › Faire de la **régionalisation avancée** un espace pour l'élargissement de la démocratie et faire émerger des plans de développement régionaux, fruit d'une démarche participative et de **contractualisation avec l'Etat**.
- › Réformer le Fonds d'équipement communal et le faire évoluer vers une **Banque des collectivités territoriales** pour renforcer leur capacité de financement.
- › Créer une saine émulation entre les régions par la **mise en valeur** des potentialités de **chaque région** dans la solidarité et la complémentarité en renforçant les fonds de solidarité et de mise à niveau sociale.
- › S'appuyer sur un exercice effectif de la **démocratie participative** pour renforcer la **vigilance citoyenne** dans la conduite des projets de développement.



30. ASSURER LA SECURITE DES CITOYENS COMME DROIT FONDAMENTAL ET SOURCE DE SOUVERAINETE, DE STABILITE ET DE COHESION

- › Considérer la **sécurité** dans ses **multiples dimensions** comme **élément essentiel** des politiques publiques : sécurité sanitaire, sécurité alimentaire, sécurité d'accès aux services publics de base, sécurité énergétique, sécurité sociale.
- › Considérer la **sécurité physique** des citoyens comme **droit humain** fondamental

dans le respect **des règles de droit** et mettre à la disposition des forces de sécurité les moyens humains et matériels pour faire face aux risques divers liés au **terrorisme**, aux diverses formes de trafic et de délinquance et la mise en œuvre d'un dispositif juridique, judiciaire, politique et sécuritaire efficace et totalement **respectueux des règles démocratiques et des droits humains**



31. REFORMER L'ADMINISTRATION

- › **Valoriser** et réhabiliter les **ressources humaines de l'Administration** à travers une politique ambitieuse de **formation**, de révision du système de **gestion des carrières** dans le sens de l'équité. Il s'agit, entre autres, de valoriser les compétences et **corriger les disparités** profondes en termes **de salaire** et en assurant les conditions matérielles pour sécuriser les fonctionnaires.
- › Mener une grande politique **d'action sociale** en faveur des **agents de l'Etat**.
- › Développer l'efficacité et l'efficience par une **gestion axée sur les résultats**, la traque des différentes formes de gaspillage et de mal-administration.
- › Entreprendre la **réforme** sur la base de la promotion de **l'éthique** et la généralisation de la **digitalisation**.
- › Développer, en profondeur, la **déconcentration** par la mise en œuvre effective des schémas de déconcentration prévoyant le **transfert** des **compétences** ainsi que les **moyens** matériels et humains.
- › Organiser le **redéploiement du personnel**, en prenant en compte la **dimension sociale** et la motivation des fonctionnaires, en **valorisant les postes de responsabilité dans les régions et provinces** et en reconfigurant les services extérieurs autour de grands pôles.
- › Faire évoluer la réglementation relative au recrutement et en matière **d'accès aux postes de responsabilité** et assurer **l'égalité des chances** des marocains devant la fonction publique.



32. LUTTER SANS FAIBLESSE CONTRE LA CORRUPTION ET RENFORCER LA TRANSPARENCE

- Systématiser les **inspections et audits** sur tous les organismes publics et tous les **organismes bénéficiant de subvention**.
- **Renforcer** les moyens de l'Instance Centrale de Probité et de lutte contre la Corruption (**ICPC**) et lui donner un rôle d'investigation dans les secteurs à risque.
- **Plafonner les rémunérations** des dirigeants des entreprises et établissements publics, les assortir de contrats de **performance** et les lier à la réalisation d'objectifs.
- **Lutter contre l'enrichissement illégal**.



33. REFORME DE LA JUSTICE : NECESSITE D'UNE MISE A NIVEAU GLOBALE

L'objectif est d'assurer la **sécurité juridique et judiciaire**, et le respect des droits, l'élimination de toutes les procédures induisant une discrimination et un privilège indu. A cet effet, il convient **d'adopter une politique pénale conforme** à l'esprit et à la lettre de **la constitution** et des **conventions internationales** et en prenant en compte les évolutions sociétales. Cela suppose de :

- Exprimer une volonté politique en mobilisant les **ressources budgétaires nécessaires**
- Combattre toute atteinte à l'indépendance de la justice et des juges et renforcer la lutte contre la prévarication et pour la préservation des droits des justiciables.
- Réviser la politique pénale, avec pour objectif de **développer la prévention** du crime, développer **les peines alternatives** à la prison, réguler, adapter et **rationaliser** le recours à l'incarcération et à **la détention provisoire** pour éviter le surpeuplement des prisons.
- **Moderniser l'Administration** judiciaire en **gérant les carrières** en particulier des magistrats sur la base du mérite, en contrôlant le rendement des tribunaux, en créant des postes de **juges de proximité** dans les zones reculées et en révisant la **carte judiciaire**.
- Activer le rôle du Parquet Général dans le **contrôle** du rendement des métiers **auxiliaires de la justice** tels que les experts, les adouls et les notaires et leur respect des règles en vigueur.
- Procéder à la **refonte de la profession d'avocat**.
- Renforcer et **humaniser les établissements pénitentiaires** et développer la **réinsertion** par le travail
- Réviser en urgence et actualiser les dispositions juridiques, notamment celles relatives à :
 - Code de procédure pénale
 - Code pénal
 - Code de la famille
 - Code de la nationalité
 - Dahir des obligations et des contrats
 - Statut des juges

- Organisation judiciaire
- Loi sur le terrorisme, loi sur la cybercriminalité
- › Ouvrir un **débat national sur le droit à la vie et la peine de mort.**
- › Ouvrir un débat national sur **l'égalité dans l'héritage**
- › Renforcer la présence de notre pays dans tous les fronts médiatiques pour défendre nos causes nationales et renforcer son attractivité.



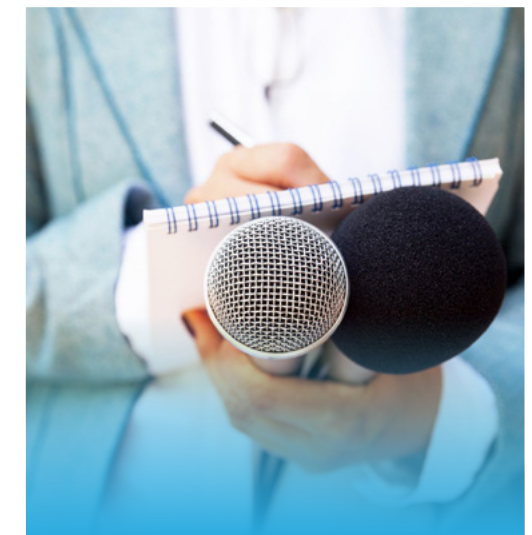
34. REFORME DU CHAMP DE LA PRESSE ET DU JOURNALISME

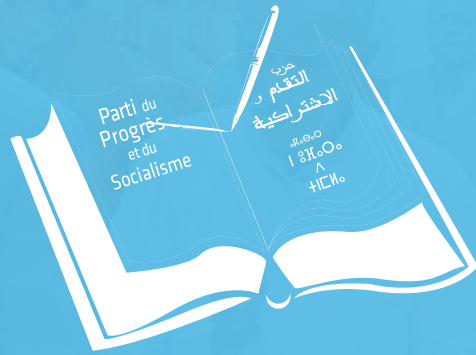
La presse et le journalisme, sous leurs différentes formes, ont un **rôle essentiel** à jouer dans l'accompagnement des **réformes démocratiques** et le rétablissement de la confiance au moment où, en plus des atteintes à l'indépendance de la presse, s'accroissent les phénomènes de désinformation, les fake-news, les rumeurs, le charlatanisme et le nihilisme.

Le PPS plaide pour une **stratégie nationale** de mise à niveau du secteur, à travers le dialogue et la **concertation avec les professionnels** et en adéquation avec les attentes de la société, articulée autour des points suivants :

- › **Rationaliser le soutien à la presse** écrite et électronique sur la base de l'équité et de la transparence.
- › Garantir le **pluralisme, l'indépendance** et encourager le **journalisme d'investigation.**
- › Renforcer la bonne gestion et la **déontologie** dans le secteur et développer l'**autorégulation.**
- › **Améliorer la situation matérielle et morale** des travailleurs du secteur et leurs **conditions de travail.**
- › Renforcer la **présence de notre pays dans tous les fronts médiatiques** notamment

à travers la mise en place une stratégie efficace, pour défendre nos causes **nationales** et renforcer le **rayonnement du Royaume.**





حزب التقدم والاشتراكية

ⵓⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵓⵔⵎⵓⵏ ⵏ ⵓⵙⵓⵙⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵙⵓⵙⵓⵏ

Parti du Progrès et du Socialisme

ديما معاك بالمعقول

ⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵓⵔⵎⵓⵏ ⵏ ⵓⵙⵓⵙⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵙⵓⵙⵓⵏ



PPSOFFICIEL

ⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵓⵔⵎⵓⵏ ⵏ ⵓⵙⵓⵙⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵙⵓⵙⵓⵏ